

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION

LILLE, 105, rue de Paris
PARIS, 48, Bd. Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

L'Égalité

de Roubaix - Tourcoing

BUREAUX: Roubaix Téléphone 351-17
48, rue de la Gare, 45
TOURCOING Téléphone 9-85
3, rue Félix Lathuille

DIRECTRICE: M^{me} Eug. GUILLAUME.

La Chanson... Gustave française NADAUD

« La chanson, a dit Claretie, est une forme exquise de la poésie, elle est la plus puissante et les poètes consentaient plus souvent à parler au peuple. »

C'est ce qui a fait l'illustre chansonnier Gustave Nadaud dont la gloire qui a dépassé ses frontières locales et nationales s'apparente avec celle de Desaugiers, Pierre Dupont et Béranger.

Chacun connaît les « Deux gendarmes » de Nadaud qui a immortalisé le brave Fandore.

La Chanson

Il est indispensable pour parler du Roubaisien Nadaud, de dire quelques mots de la chanson, de la bonne chanson française dont il fut le féal chevalier.

La chanson est un produit spirituel essentiellement français.

En France, dit-on, tout finit par des chansons.

La chanson croit à l'aise sur notre sol, elle exhale une poésie, une griserie légère comme celle que procure notre vin de Champagne.

La chanson est fille du peuple, elle habite parmi nous, elle est essentiellement humaine, c'est la compagne du travailleur, l'amie de notre table de famille, elle berce nos joies et nos douleurs, charme l'homme depuis le berceau jusqu'à la tombe.

L'enfance de Nadaud

Nadaud est un homme de chez nous: il est né à Roubaix, le 20 février 1820 d'une famille de commerçants en tissus. Il fit ses études au Collège Rollin, à Paris, puis revint à Roubaix travailler au commerce familial.

La famille de Nadaud s'en fut à Paris, en 1870, pour y transporter son négoce.

L'œuvre de Chansonnier

L'œuvre de Gustave Nadaud est très importante. Ses chansons qui sont toutes ses filles spirituelles, s'élèvent à plus de cinq cents.

Mars CHOQUET.

« La défense des côtes et des lignes maritimes de l'Empire français est assurée »

« Notre effort en faveur de notre flotte de guerre ne doit pas se relâcher si nous voulons garder la maîtrise de la Méditerranée »

a ajouté le ministre

(Lire nos informations en 2e page)



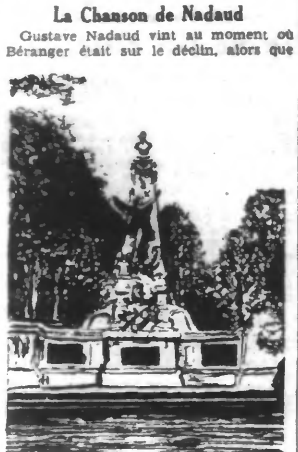
Brigadier, vous avez raison !

A cette date le jeune homme était déjà visité par les Muses.

Il avait composé un recueil de poèmes inédits.

Sa chanson La « reine de Mabilly » avait fait le tour de Paris.

Nadaud continue à vivre dans le com-



Le Monument NADAUD à Roubaix. Pierre Dupont cherchait seulement au vol.

Avec le chansonnier Roubaisien, la chanson française prend une allure nouvelle. Elle se métamorphose, elle quitte les sentiers battus. Ni grivoise, ni chausvine, ni vaudevillesque. Elle est légère, gracieuse, sentimentale, finement satirique, d'une philosophie aimable et aussi plus savante. Sa note est originale et personnelle. C'est d'ailleurs un véritable poète.

Il possède et harmonise les qualités de ses devanciers.

UNE DÉCLARATION DE M. CAMPINCHI

« La défense des côtes et des lignes maritimes de l'Empire français est assurée »

« Notre effort en faveur de notre flotte de guerre ne doit pas se relâcher si nous voulons garder la maîtrise de la Méditerranée »

a ajouté le ministre

(Lire nos informations en 2e page)

A LA VEILLE DES CONVERSATIONS DE ROME

L'entente franco-britannique se manifeste ce matin par l'entretien des ministres anglais avec MM. Daladier et Bonnet

A BERLIN

On considère avec sympathie la démarche du Premier britannique, mais on estime que « la question d'Espagne constitue un obstacle au compromis franco-italien ».

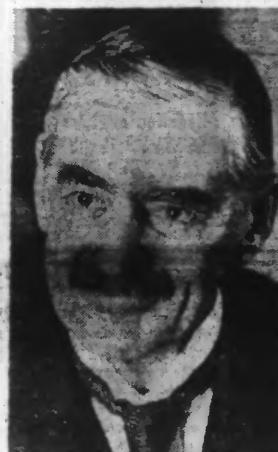
A WASHINGTON

Les ambassadeurs des Etats-Unis à Londres, Paris et Berlin, ont eu une entrevue avec M. Cordell Hull, secrétaire d'état américain.

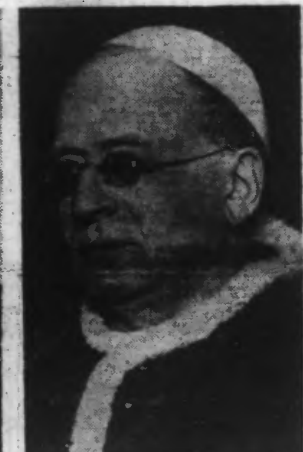
M. Chamberlain et Lord Halifax rencontreront également le Roi d'Italie et le Pape



Le Roi d'ITALIE (Ph. Nylt)



Str CHAMBERLAIN (Ph. Nylt)



PIE XI (Ph. Keystone)

Paris, 9. — M. Neville Chamberlain et Lord Halifax se rendant à Rome arriveront à Paris demain à 17 h. 40. Les ministres anglais se rendront assistés au Quai d'Orsay où MM. Ed. Daladier et Georges Bonnet offriront un thé en leur honneur.

Des conversations politiques auront lieu aussitôt après dans le salon de la Rotonde du ministère des Affaires étrangères. Ces échanges de vues à la veille des importants entretiens de Rome sont dans la logique des étroites relations unissant la France à la Grande-Bretagne.

L'entrevue de demain ajoutera à l'accord politique déjà réalisé par le vote diplomatique l'entente plus profonde résultant des contacts directs et cordiaux entre les ministres anglais et français.

A la veille des conversations qu'ils vont avoir à Rome, M. Chamberlain et Lord Halifax ont tenu à s'arrêter à Paris. A son retour d'Italie, Lord Halifax se rendra directement au Conseil de la

S. D. N. où il rencontrera M. G. Bonnet, qui arrivera dimanche à Genève où il restera trois ou quatre jours. Ces nouveaux entretiens concrétiseront une fois de plus l'harmonie des relations entre la France et la Grande-Bretagne.

Le gouvernement britannique a d'ores et déjà assuré le gouvernement français qu'il n'entrerait nullement dans ses intentions de se poser en médiateur entre la France et l'Italie. La visite des ministres anglais à Rome a essentiellement pour but la mise au point de l'accord anglo-italien entré en vigueur le 16 novembre 1938 et avait été décidée avant les manifestations de Rome. Néanmoins il est certain que le duc fera part à ses interlocuteurs de ses revendications à l'égard de la France.

M. Chamberlain et Lord Halifax lui conseilleront alors de rétablir des relations normales avec la France et de s'entretenir directement avec le gouvernement français.

La position de la France a été définie avec netteté tant par M. Georges Bonnet, lorsqu'il a déclaré à la Chambre que la France ne céderait pas un pouce de son territoire, que par M. Daladier qui s'est rendu en Corse et en Tunisie où il a affirmé que la France ne laisserait l'intégrité de son empire.

La France est forte de son bon droit aussi bien ce qui concerne Djibouti, le canal de Suez que la Tunisie. Elle s'est toujours prêtée à une collaboration étroite avec l'Italie pour l'exploitation du chemin de fer de Djibouti à Addis-Abeba. En vertu des accords de 1935 le gouvernement français a facilité la cession de 2.500 actions de cette Compagnie au gouvernement italien, mais on ne doit pas oublier par ailleurs que Djibouti constitue sur la route d'Extrême-Orient un port d'escale indispensable à la marine française et qu'il ne saurait être question d'une cession territoriale.

(Lire la suite en deuxième page)

DANS LA NUIT DE DIMANCHE A LUNDI UN FORMIDABLE INCENDIE A DETRUIT LE COLLEGE de Saint-Pol-sur-Ternoise

Les dégâts causés par le sinistre, dont on ignore les causes, s'élèvent à deux millions

TOUS LES ÉLÈVES ONT PU ÊTRE SAUVÉS GRACE AU SANG-FROID DU MAITRE D'INTERNAT



Les bâtiments sinistrés vus de la cour principale. (Ph. C. Duhamel)

Tout le monde dort dans la nuit de dimanche à lundi, dans le vieux collège bâti sur le colline de Calimont, domine la ville, elle-même plongée dans le plus profond sommeil.

M. Lefrançois, le nouveau maître d'internat, venant de Béthune, qui, depuis jeudi seulement, est affecté au collège, entend, vers 2 h. 15, un léger crépitement. Il croit d'abord à la présence de rats qui fréquentent souvent l'antique bâtisse. Le bruit persistant, il se lève, qui, de la colline de Calimont, domine la ville, elle-même plongée dans le plus profond sommeil.

Vite, il alerte les 45 pensionnaires : « Le feu ! Le feu ! » Réveillés en sursaut, ahuris, les malheureux enfants s'habillent tant bien que mal. C'est le sauvetage qui se fait.

(Lire la suite en quatrième page)

Une femme de Beuvrages meurt dans des circonstances mystérieuses

DISPARUE DEPUIS MERCREDI, SON CADAVRE A ÉTÉ RETROUVÉ HIER ET LE PARQUET DE VALENCIENNES APRÈS AVOIR PROCÉDÉ A UNE ENQUÊTE A L'ORDONNÉ L'AUTOPSIE

La fin dramatique et extrêmement mystérieuse d'une femme de Beuvrages s'est rendue hier sur les lieux, où elle a été mise en alerte, hier après-midi, les autorités judiciaires de l'arrondissement sera pratiquée ce matin.

Voilà, très objectivement, les détails de l'enquête que nous avons faite, hier, sur cette affaire, qui a soulevé à Beuvrages une émotion très compréhensible.

qui ont entouré la mort de cette femme. (Lire la suite en quatrième page)

Vieilles Fermes de chez nous LE CHATEAU D'ARGERIE DE BERSEE DATE DU XVI^e SIECLE



Parmi les antiques manoirs qui demeurent dans notre région nous citerons le Château d'Argerie, situé à la limite des arrondissements de Lille et de Douai, à BERSEE. C'est une ancienne demeure seigneuriale fortifiée, qui date du XVI^e siècle et qui conserve encore les traces du pont-levis, des murs crénelés, son large fossé de ceinture, sa tour et ses vastes dépendances. Le domaine est exploité et la plus grande activité culturelle régnait sur les terres fertiles qui l'entourent et où le Maire, M. Blondeau, travaille le blé et crée de nouvelles variétés.

Ci-dessus deux aspects de ce domaine. (Photo Revett)

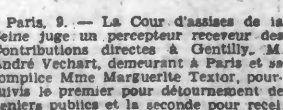
Lire en sixième page : « LE RÉVEIL AGRICOLE »

COUP DE THÉÂTRE DANS LE PROCÈS DE L'EX-PERCEPTEUR DE GENTILLY

M^{me} Textor la deuxième inculpée porte de graves accusations contre un avocat

ELLE DÉCLARE POUVOIR FOURNIR LA PREUVE QU'IL S'EST RENDU COUPABLE DE FAUX ET DE RECEL

La Cour a renvoyé la fin du procès et ordonné un supplément d'enquête, mais elle a refusé la mise en liberté provisoire des deux inculpés.



Le Percepteur VÉCHART et son Avocat M. DELAUNAY. (Photo Nylt)

Un déficit de 395.000 francs

Les faits remontent au 12 avril 1937. Au cours d'une vérification officielle, on constata dans la caisse de M. André Véchart, un déficit de 395.000 fr. M. Véchart avait eu soin de prendre la fuite, mais il fut arrêté en Suisse à Porrentruy, 2 jours après.

André Véchart explique ce détournement en disant qu'il a agi pour rendre service à Mme Marguerite Textor au bénéfice de qui il avait tiré sur la Société Générale un chèque de 373.000 fr.

Mme Textor, de son côté, assure qu'elle était chargée par sa tante, veuve d'un diamantaire de Bruxelles de négocier un lot important de diamants qui était déposé chez M. Deuille, courtier en bijoux à Paris. (La suite en 2^e page).



La femme TEXTOR répondant à l'interrogatoire du Président. (Photo Nylt)

LA DÉNONCIATION DES CONVENTIONS COLLECTIVES DANS LES MINES

LE COMITE REGIONAL DES MINEURS A EXAMINÉ HIER LES PROPOSITIONS DU COMITÉ DES HOUILLÈRES

LA COMMISSION RÉGIONALE MANDATÉE POUR POURSUIVRE L'ÉTUDE DE LA QUESTION SE RÉUNIRA VENDREDI, A DOUAI

LE COMITÉ A MANIFESTÉ SA SOLIDARITÉ ACTIVE POUR LES OUVRIERS LICENCIÉS



MM. MARS et CADOT, entourés de Délégués. (Ph. Bévois)

LIRE NOS INFORMATIONS EN QUATRIÈME PAGE